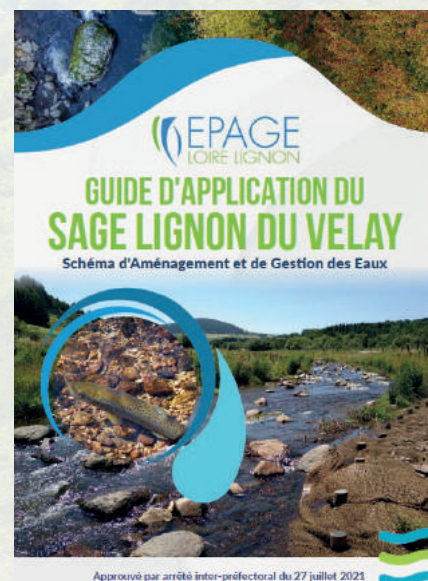


## CÔTÉ SAGE

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a passé une étape importante puisqu'il a été approuvé par **arrêté inter-préfectoral le 27 juillet** dernier, ce qui marque le début de sa mise en œuvre. Ce document de planification, élaboré par les acteurs de son territoire, viendra guider les décisions en lien avec l'eau et les milieux aquatiques. Il **fixe des objectifs et des règles**, donne des recommandations, identifie les actions à conduire dans le but d'assurer l'équilibre durable entre les activités humaines et la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Pour vous aider à en prendre connaissance, un **guide d'application** a été réalisé. Des exemplaires sont disponibles auprès de la cellule d'animation du SAGE (Émilie DARNE et Justine THOMAS) et il peut être consulté sur Calameo à cette adresse : <https://www.calameo.com/read/006973735dbdb48fc80ed>

La Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée du suivi du SAGE a également repris ses activités avec **3 réunions en 2021**. Une nouvelle présidente a été élue, Madame ROUSSET, conseillère départementale, et 2 vice-présidents Monsieur SOUVIGNET, président de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon et Monsieur FANGET, maire de Lapte.

Parmi les sujets traités la CLE a validé l'inventaire complémentaire des zones humides sur le territoire du SAGE et donné 2 avis, un sur le projet de SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027, un sur le projet de périmètre de l'aire d'alimentation de captage des barrages de Lavalette – la Chapelette.



## CÔTÉ ZONES HUMIDES

Une étape franchie vers la préservation des zones humides, ces zones sont utiles car elles contribuent à préserver notre ressource en eau et la biodiversité et sont aujourd'hui mieux connues sur le bassin du Lignon.

Il s'agit d'une des premières dispositions du SAGE réalisée dans le cadre du Contrat Territorial Lignon du Velay (Financement Agence de l'Eau Loire-Bretagne et fond Européen FEDER). **Un inventaire complémentaire** des zones en secteur forestier a été conduit en 2020 et **validé en 2021** après de nombreuses étapes de concertation. En compilant avec les connaissances déjà acquises de ces milieux, on retrouve près de **3800 ha de zones humides** sur le bassin du Lignon soit **5,4 % de la surface totale**. Cela représente 1 500 ha de zones humides connues supplémentaires par rapport à l'état des lieux du SAGE. Cette connaissance n'est pas pour autant exhaustive, puisque des seuils minimums de surface ont été appliqués (0,5 ha) et que ce complément a été ciblé en milieu forestier.

Selon les choix d'interventions et l'état de ces milieux, plusieurs outils pourront être mobilisés : les documents d'urbanisme pour les préserver de projets d'aménagements, les contrats territoriaux pour engager des programmes de restauration, les mesures agro-environnementales pour concilier l'activité agricole avec le maintien de ces zones...

À noter également la mise en place d'une **cellule technique d'assistance territoriale** sur les zones humides, portée par le CEN Auvergne, dans le cadre du Contrat Territorial. Ce service apportera accompagnement et conseil gratuit pour la prise en compte et la préservation des zones humides. Il s'adresse aux collectivités, propriétaires privés, agriculteurs, forestiers.

### Zones humides, zones utiles

#### Éponge naturelle

En bord de rivières, elles atténuent les crues et soutiennent l'étiage quand l'eau manque. Elles favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol, permettant ainsi la recharge des nappes souterraines.

#### Climat

Les zones humides piègent 30% du carbone dans les sols, ce qui permet d'atténuer le changement climatique.

#### Biodiversité

Les zones humides abritent une faune et une flore spécifiques et sont vitales pour beaucoup d'espèces. 50 % des oiseaux, 30 % des plantes remarquables et menacées en France, ainsi qu'un grand nombre de poissons, amphibiens, insectes dépendent directement des milieux humides.

#### Filtre naturel

Grâce à leurs plantes et micro-organismes, elles filtrent certaines pollutions et contribuent à améliorer la qualité de l'eau. La végétation aquatique est capable de retenir jusqu'à 10% de la quantité d'azote dissout dans l'eau.

#### Support d'activités

Les zones humides sont un atout pour l'agriculture (élevage en priorité : pâturage, abreuvement) et appréciées pour les activités de loisirs (pêche, pêche à la dérive) et la découverte de la nature.



Le programme d'actions inscrit au Contrat Territorial Lignon du Velay a démarré début 2021. Parmi ces actions les premiers travaux en rivière ont pu démarrer après obtention de la Déclaration d'Intérêt Générale (DIG) délivrée par les services de l'État.

Ces travaux ont concerné différents secteurs du bassin, des têtes de bassin du Lignon à la Dunière ou encore au bassin de l'Auze.

Sur les têtes de bassin du Lignon entre Chaudeyrolles et Fay-sur-Lignon, un petit affluent, le ruisseau du Prat a fait l'objet de travaux : restauration de berges en génie végétal, plantation de ripisylves et la mise en défend des berges et des zones humides associées.



*Restauration du ruisseau du Prat*

À proximité du « Lignon retrouvé » (site renaturé en 2017-2018, à la place du plan d'eau de Fay-sur-Lignon) une zone humide de 2 ha drainée et plantée en résineux a été restaurée (déboisement partiel, reméandrage des cours d'eau), une deuxième phase de travaux est à venir en 2022.

À Dunières, des travaux de sécurisation du seuil et de la conduite d'eaux usées du boulodrome ont été menés à la suite des dégâts générés par une crue. Les équipes ont également débroussaillé les abords du site et un aménagement a été fait pour faciliter provisoirement la circulation piscicole.

À Araules, il s'agissait de désenrésiner les bords de l'Auze sur plus de 500 mètres. Les résineux, n'ayant pas de systèmes racinaires adaptés, ne permettent pas le maintien et la stabilité des berges et sont défavorables au milieu aquatique. Ils sont remplacés par des espèces de feuillus adaptés (saules, aulnes, érables...).

Au total, au cours de la première année de mise en œuvre du CTLV, les travaux conduits par le technicien de rivières Kilpéric Louche ont permis de :

- restaurer **3900 m linéaires de ripisylve**
- retirer **1000 m linéaires de résineux**
- intervenir sur **4815 m linéaires en maîtrise de piétinement**
- restaurer **520 m linéaires de berges en génie végétal**



*Recul de résineux sur l'Auze*

Un film a été réalisé sur le premier chantier de restauration du ruisseau du Prat pour communiquer sur les travaux type « maîtrise du piétinement », vous pouvez le retrouver sur le site internet de l'EPAGE ou youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=4QHLukBy3c0>.



*Sécurisation du seuil du Boulodrome à Dunières*



*Zone humide «des Chiers»*

## CÔTÉ CLIMAT

L'enjeu du **changement climatique est transversal aux enjeux du SAGE et du CTLV**, avec des impacts sur la disponibilité en eau, la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Par ailleurs, les actions du SAGE et du CTLV peuvent être considérées pour la plupart comme des actions d'adaptation au changement climatique.

Aussi **l'EPAGE Loire-Lignon est partenaire d'un projet Life Eau&Climat** piloté par l'Office International de l'Eau (OiEau) et financé par l'Union Européenne.

Parmi les actions engagées en 2021, l'élargissement du réseau de suivi des étiages des affluents du Lignon permettant de visualiser notamment si le niveau est passé en dessous du 10ème du module.

Une première partie de ce **réseau de suivi des étiages** est effectif sur le territoire du Haut-Lignon depuis 2016, mis en place dans le cadre du Contrat Territorial du Haut-Lignon (2012-2017). Il est composé de 5 échelles limnimétriques (pour lire les hauteurs d'eau) et de panneaux informatifs sur les ruisseaux du Basset, de la Ligne, du Mousse, des Merles et de la Sérigoule.

Ce réseau va être élargi d'ici 2022 à l'ensemble du bassin du Lignon avec 5 autres stations installées sur d'autres affluents (Auze, Siaulme, Chansou, Brossettes, Dunerette), cette fois dans le cadre du Contrat Territorial Lignon du Velay (2021-2023) et du projet Life Eau & Climat.

Des sondes d'enregistrement en continu des températures de l'eau seront ajoutées à l'ensemble des 10 stations pour apprécier les effets du changement climatique sur le réchauffement de l'eau. L'étude préalable à l'installation des nouvelles stations est en cours.

Un stagiaire a également été accueilli en 2021, pour analyser les données de débits déjà existantes. **Des tendances d'augmentation de la fréquence des très faibles débits, de la durée et de l'intensité des étiages** se dégagent déjà depuis les années 2000 sur le Lignon amont.



Echelle limnimétrique



Le projet LIFE Eau&Climat (LIFE19 GIC/FR/001259) a reçu un financement du programme LIFE de l'Union européenne

## CÔTÉ SENSIBILISATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE et du Contrat Territorial Lignon du Velay, l'équipe du Lignon contribue à la sensibilisation des scolaires et du grand public sur les enjeux de l'eau. Ainsi les écoliers de l'école du Petit Suc à Verne ont travaillé avec Justine Thomas pour mieux comprendre le rôle des zones humides. Ces échanges ont abouti à la réalisation d'un panneau illustré par les enfants qui présente les zones humides et qui sera bientôt installé sur le site de la Forêt des Enfants.

Une fête du Lignon a été organisée par la mairie du Chambon-sur-Lignon en partenariat avec l'EPAGE et des associations locales. Le Lignon et ses espèces et les enjeux de l'eau ont également été présenté avec un stand tenu lors des marchés estivaux de Saint-Jeures.

Enfin une journée d'échange sur l'eau « Les rendez-vous du Lignon » a été proposée aux mairies du bassin du Lignon.



Sur le site Natura 2000 « Haute Vallée du Lignon », **3 contrats** étaient en cours en 2021, dont 2 qui se sont terminés au dernier trimestre.

Le projet de **réhabilitation du plan d'eau de Fay-sur-Lignon** appelé aussi « **Lignon retrouvé** », qui après la phase de travaux en 2017/2018, s'est poursuivi avec la phase d'entretien des aménagements réalisés et de suivis de l'évolution du site (dynamique fluviale, reprise de la végétation, colonisation par la faune).

Une plaquette de communication faisant **un retour d'expérience** des différents résultats de suivis a été réalisée. Elle est disponible auprès de l'animatrice du site, une vidéo du projet existe aussi sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=8LDaLKcrGRc>



Les 2 autres contrats concernent la **restauration de la ripisylve et le renforcement de ses fonctionnalités**. Ces actions sont menées afin de reconstituer la continuité de la forêt alluviale, habitat d'intérêt communautaire prioritaire, pour aider l'installation du Castor d'Europe et bénéficier de ses rôles fonctionnels notamment sur la qualité de l'eau. Ils concernent un secteur à Varenne Basse (Mazet-St-Voy / Les Vastres) et un secteur à Abries (Fay-sur-Lignon / les Vastres) dans la continuité du projet du « Lignon retrouvé ». Les deux contrats cumulent plus de **3,5 km en restauration et entretien de la ripisylve**.

Le Comité de Pilotage du site s'est également tenu en 2021 avec une désignation pour 3 ans de l'EPAGE Loire-Lignon comme structure porteuse de l'animation et de Nathalie ROUSSET comme présidente.

Par ailleurs, les **préoccupations** des membres du COPIL sont toujours importantes quant à la **survie de certaines espèces patrimoniales** présentes sur le site notamment l'écrevisse à pattes blanches et la Moule perlière. Cette dernière, quoique bien présente sur quelques secteurs du Haut-Lignon, est dans une dynamique défavorable avec une mortalité non compensée par le développement de jeunes individus. Cette espèce très exigeante vis-à-vis de la qualité de l'eau et du substrat (très sensible au colmatage), n'est plus présente que dans 80 rivières en France, d'où la forte responsabilité de notre territoire à contribuer à sa survie.



Mare à Fay-sur-Lignon



Restauration de la ripisylve à Abries

L'EPAGE Loire Lignon, dont l'équipe avait été renforcée pour l'occasion par Aude POINEUF, a monté une candidature à un appel à initiatives de l'Agence de l'Eau pour expérimenter le dispositif des **Paiements pour Services Environnementaux (PSE)**.

Le projet est issu d'une co-construction territoriale avec des agriculteurs et partenaires techniques et financiers. Les indicateurs du dispositif ont ainsi été construits pour être en adéquation avec les enjeux environnementaux des exploitations du Haut-Lignon.

Le projet a été sélectionné en mai 2021 ce qui va permettre à l'EPAGE de contractualiser avec **20 agriculteurs pendant 5 ans** pour tester le fonctionnement du dispositif. Il rémunère les pratiques agricoles vertueuses en lien avec la préservation de la ressource en eau. Il vise en particulier les zones humides et les prairies naturelles, avec par exemple des bonnes pratiques d'épandage du lisier, l'implantation de légumineuses dans l'assolement et la réduction de l'utilisation de pesticides.

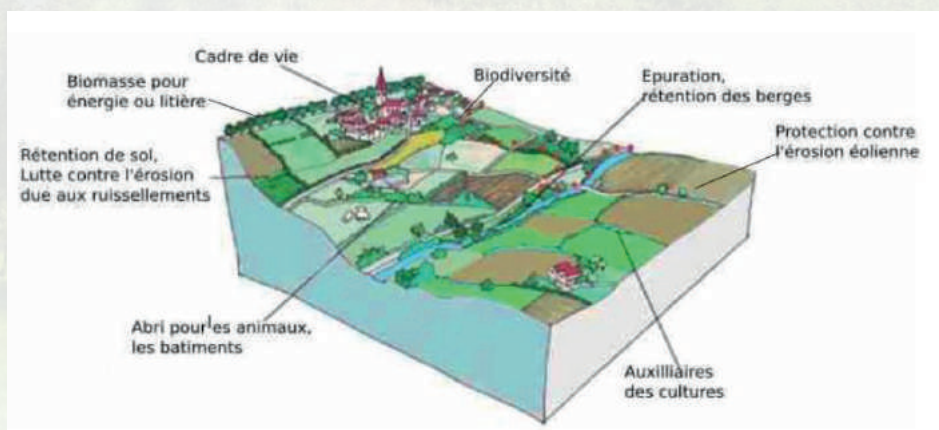
Les conventions ont été signées début janvier 2022 avec les 20 agriculteurs.



La plantation de haies est également un projet sur lequel les agriculteurs peuvent être accompagnés techniquement et financièrement (financement des fournitures et du temps de travail des agriculteurs). Outil clé de la biodiversité, les haies abritent des animaux auxiliaires de cultures (pollinisateurs, prédateurs de ravageurs), et contribuent à lutter contre l'érosion des sols. Elles améliorent la qualité et l'infiltration de l'eau dans le sol et permettent le stockage du carbone favorisant ainsi l'adaptation au changement climatique.

L'EPAGE s'appuie sur **2 outils** pour cet accompagnement, les **Contrats Territoriaux** dont celui du Lignon et **les aides du plan de relance**. Pour le Contrat Territorial Lignon du Velay, un diagnostic bocager a été réalisé en 2021 par la Mission Haies AURA, il identifie les secteurs à plus ou moins forte densité de haies et cible les secteurs à privilégier pour la plantation. Une quinzaine de plans de gestion et plantations de haies seront financés d'ici 2023, dont 5 ont commencé en 2021 avec un objectif de 1000 m par an.

Par ailleurs, l'EPAGE en consortium avec la Chambre d'Agriculture et Mission Haies AURA a candidaté à l'appel à projet Plantons des Haies du plan de relance pour obtenir des financements complémentaires sur la plantation de haies. À l'échelle de la Haute-Loire 30 agriculteurs pourront être accompagnés. Des formations plantation seront organisées par la Mission Haies et l'EPAGE.



*Les bénéfices des haies*

Source : Schéma Mission Haies Auvergne

## EQUIPE LIGNON :

- **Emilie DARNE** : Animatrice du SAGE Lignon du Velay, elle est en charge d'organiser les réunions de CLE et du bureau, de suivre la mise en œuvre des actions, de sensibiliser les acteurs à la réglementation. Emilie suit également les Contrats Natura 2000 du site Haute-Vallée du Lignon.
- **Kilpéric Louche** : Technicien de rivière son rôle est de coordonner l'équipe rivière, organiser les travaux (restauration hydromorphologique, génie végétal, maîtrise du piétinement etc.) dans le cadre du Contrat Territorial et des Contrats Natura 2000.
- **Romain Layes** : Animateur agricole il veille au bon déroulement des actions agricoles des 2 contrats territoriaux (Lignon du Velay et Loire et Affluents Vellaves) et au suivi des Paiements pour Services Environnementaux (PSE).
- **Justine THOMAS** : Animatrice transversale sur le territoire du Lignon du Velay, elle est en charge de l'animation et la mise en œuvre des actions du volet 3 du Contrat Territorial; elle anime également le site Natura 2000 Haute-Vallée du Lignon et s'occupe de la communication du SAGE et de l'aspect «urbanisme».

## CONTACTS :

emilie.darne@epageloirelignon.fr  
kilperic.louche@epageloirelignon.fr  
romain.layes@epageloirelignon.fr  
justine.thomas@epageloirelignon.fr

## Les Financeurs de nos actions



[www.epageloirelignon.fr](http://www.epageloirelignon.fr)